

No. 4135. AGREEMENT BETWEEN THE GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA AND THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF PARAGUAY FOR FINANCING EDUCATIONAL EXCHANGE PROGRAMS. SIGNED AT ASUNCIÓN, ON 4 APRIL 1957¹

N° 4135. ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY RELATIF AU FINANCEMENT DE PROGRAMMES D'ÉCHANGE DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT. SIGNÉ À ASUNCIÓN, LE 4 AVRIL 1957¹

TERMINATION

The above-mentioned Agreement, as amended, ceased to have effect on 1 October 1964, the date of entry into force of the Agreement for financing educational exchange programs, signed at Asunción on 20 August 1963, in accordance with article XI of the latter Agreement.²

Certified statement was registered by the United States of America on 24 June 1965.

ABROGATION

L'Accord susmentionné, tel qu'il avait été modifié, a cessé d'avoir effet le 1^{er} octobre 1964, date de l'entrée en vigueur de l'Accord relatif au financement de certains programmes d'échange dans le domaine de l'enseignement, signé à Asunción le 20 août 1963, conformément à l'article XI de ce dernier Accord.²

La déclaration certifiée a été enregistrée par les États-Unis d'Amérique le 24 juin 1965.

¹ United Nations, *Treaty Series*, Vol. 284, p. 161, and Vol. 416, p. 343.

² United Nations, *Treaty Series*, Vol. 531.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 284, p. 161, et vol. 416, p. 347.

² Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 531.